

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89



cftcfae@free.fr



<http://www.cftc-fae.fr>



facebook.com/groups/CftcFAE



https://twitter.com/cftc_fae

N°446 - 9/11/17

Conseil Commun de la Fonction publique du 8 novembre 2017 : les fonctionnaires sacrifiés

Après avoir boycotté le CCFP du 6 novembre et participé au rassemblement intersyndical devant BERCY le jour même, la CFTC a assisté à la séance du 8 novembre comme séance de la dernière chance.

Reporter le CCFP 2 jours seulement après son boycott traduisait la volonté du gouvernement de ne pas prendre de temps pour négocier. Dont acte !

D'entrée, dans sa **déclaration liminaire**, la CFTC est nette :

« La CFTC a toujours privilégié le dialogue social et c'est à ce titre, qu'après le boycott du Conseil Commun de la Fonction Publique du 6 novembre et la manifestation inter syndicale qui s'en est suivi, qu'elle participe aujourd'hui à ce Conseil Commun.

Mais c'est aussi, pour vous Monsieur le Ministre et pour le Gouvernement, l'occasion d'apporter des réponses aux revendications légitimes des agents de la fonction publique.

Le 10 octobre dernier, ils étaient nombreux dans la rue afin de protester contre le blocage des rémunérations, l'insuffisante compensation de la CSG, le report d'un an de PPCR, les diminutions d'effectifs, le jour de carence, les retraites.

Le Président MACRON promettait une progression de pouvoir d'achat des fonctionnaires comme il l'a dit et écrit dans son programme présidentiel.

Force est de constater que les fonctionnaires et les retraités sont les principaux laissés pour compte de ce gouvernement.

La perspective peu claire de CAP 2022 et les prochains rendez-vous concernant les régimes de retraite ne font qu'accroître l'inquiétude des agents et de la CFTC.

Monsieur le Ministre, les agents de la Fonction Publique s'adressent à vous par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales, ici présentes.

Ils sont inquiets :

- pour leur avenir,
- pour leurs familles,
- pour leur pouvoir d'achat,

- pour leur statut,
- pour leurs retraites,
- pour leurs conditions de travail et plus généralement leurs conditions de vie au travail.

Signataire du protocole parcours, carrières, rémunérations (PPCR), la CFTC demande l'application stricte du protocole en annulant son report d'un an.

Ce sera le sens de notre vote aujourd'hui sur les différents points à l'ordre du jour.

Jamais un gouvernement n'aura violé à ce point la parole donnée.

En appliquant vos mesures sans aucune négociation véritable,

- vous mettez à mal un dialogue social constructif indispensable à toute démocratie,
- vous mettez en danger l'attractivité de la Fonction Publique au moment même où votre gouvernement veut croire, et nous l'espérons aussi, à une baisse du chômage durable et au retour de la croissance.

Une fonction publique sans avenir, sans moyens, est-ce votre perspective ?

Ou bien est-ce un leurre pour nous faire accepter le démantèlement programmé de notre statut ?

Monsieur le Ministre, la CFTC vous demande des réponses, mais plus encore des signes positifs en particulier sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires. »

A l'arrivée le ministre ne concède rien, ni sur la compensation de la CSG sans hausse du pouvoir d'achat, ni sur le report du PPCR, ni sur les baisses d'effectifs...

Ce fut donc un **dialogue de sourds** qui n'annonce rien de bon, ni pour les fonctionnaires, ni d'ailleurs pour ce Nième gouvernement « qui n'aime pas les fonctionnaires »...

